

FA&CO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 376 000 €

Siège social : 1 Route de Bregadon

56250 LA VRAIE-CROIX

RCS VANNES B 885 190 272

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt cinq

Le trente juin

A onze heures

Les associés de « **FA&CO** », Société à Responsabilité Limitée au capital de 376 000 Euros, divisé en 37 600 parts de 10 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- | | |
|--|-----------------------|
| ▪ Monsieur Frédéric HOUTTEVILLE | 18 847 parts sociales |
| ▪ Madame Antonia HAMERSMIT HOUTTEVILLE | 18 753 parts sociales |

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric HOUTTEVILLE, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2024**
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce du commissaire aux comptes
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- ✓ La feuille de présence,
- ✓ L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **30/09/2024**,
- ✓ Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce,

- ✓ Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Par requête du 11/03/2025, il a été demandé au Président du Tribunal de commerce, la prorogation de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et ce au plus tard le 30/06/2025, ce qui a été accepté le 18/03/2025.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce, établi par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **30 septembre 2024**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **30 septembre 2024**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un **bénéfice de 39 810 €**, décide de l'affecter comme suit :

- Au compte « **Réserve Légale** » **23 858 €**
- Au compte « **Autres Réserves** » **15 952 €**

Conformément à l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé ou qui se sont poursuivies.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Frédéric HOUTTEVILLE



FA&CO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 376.000 €
1 Route de Bregadon
56 250 LA VRAIE CROIX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

FA&CO

Société à Responsabilité Limitée
1 Route de Bregadon
56 250 LA VRAIE CROIX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

À l'assemblée générale de la société **FA&CO**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **FA&CO** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne la valorisation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

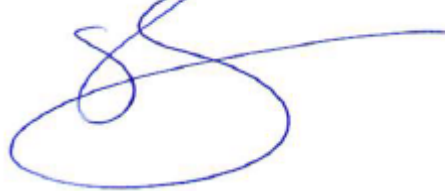
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Donville-Les-Bains, le 25 juin 2025
Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO SECAG
Samuel BOURGEOIS



Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

BILAN - ACTIF

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ACTIF	Valeurs au 30/09/24			Valeurs au 30/09/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 499,17	1 499,17		438,12
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	386 880,00		386 880,00	384 990,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	388 379,17	1 499,17	386 880,00	385 428,12
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	29 383,11		29 383,11	18 954,54
Autres créances (3)	48 247,01		48 247,01	4 136,22
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	366 214,04		366 214,04	289 484,96
Charges constatées d'avance (3)	651,95		651,95	649,44
TOTAL ACTIF CIRCULANT	444 496,11		444 496,11	313 225,16
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	832 875,28	1 499,17	831 376,11	698 653,28

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

BILAN - PASSIF

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

PASSIF

	Valeurs au 30/09/24	Valeurs au 30/09/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 376 000,00)	376 000,00	376 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	13 742,00	1 893,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	261 081,52	35 953,50
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	39 810,47	236 977,02
SITUATION NETTE	690 633,99	650 823,52
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	690 633,99	650 823,52
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	112 401,23	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 736,34	1 922,76
Dettes fiscales et sociales	26 604,55	45 907,00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	140 742,12	47 829,76
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	831 376,11	698 653,28

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

140 742,12

47 829,76

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

COMPTES RÉSULTAT

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Du 01/10/23 Au 30/09/24	% CA	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Ventes de marchandises						
Production vendue	305 001,63	100,00	305 887,35	100,00	-885,72	-0,29
Montant net du chiffre d'affaires	305 001,63	100,00	305 887,35	100,00	-885,72	-0,29
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (amorts), transferts	6 600,00	2,16	6 600,00	2,16		
Autres produits	196,89	0,06	8,94		187,95	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	311 798,52	100,00	312 496,29	102,16	-697,77	-0,22
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvis.						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	13 932,39	4,57	13 535,38	4,42	397,01	2,93
Impôts, taxes et versements assimilés	3 099,56	1,02	3 358,20	1,10	-258,64	-7,70
Salaires et traitements	155 720,97	51,06	152 428,77	49,83	3 292,20	2,16
Charges sociales	87 224,87	28,60	95 702,53	31,29	-8 477,66	-8,86
Dotations aux amortissements et dépréciations	438,12	0,14	499,72	0,16	-61,60	-12,33
Autres charges	5,29		1,67		3,62	216,77
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)	260 421,20	85,38	265 526,27	86,81	-5 105,07	-1,92
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	51 377,32	16,84	46 970,02	15,36	4 407,30	9,38
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						
De participation (3)	1 732,01	0,57	200 000,00	65,38	-198 267,99	-99,13
D'autres valeurs mob. et cr. d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	142,73	0,05			142,73	
Reprises sur prov. et dépréciat. et transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de val. mob. de plac.						
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 874,74	0,61	200 000,00	65,38	-198 125,26	-99,06
Dotations amortissements, dépréc., provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 506,76	2,13			6 506,76	
Différences négatives de change						
Charges sur cessions de valeurs mob. de placem.						
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	6 506,76	2,13			6 506,76	
RÉSULTAT FINANCIER	-4 632,02	-1,52	200 000,00	65,38	-204 632,02	-102,32
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	46 745,30	15,33	246 970,02	80,74	-200 224,72	-81,07
Produits exceptionnels	669,17	0,22			669,17	
Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	669,17	0,22			669,17	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	7 604,00	2,49	9 993,00	3,27	-2 389,00	-23,91
TOTAL DES PRODUITS	314 342,43	103,06	512 496,29	167,54	-198 153,86	-38,66
TOTAL DES CHARGES	274 531,96	90,01	275 519,27	90,07	-987,31	-0,36
Bénéfice ou Perte	39 810,47	13,05	236 977,02	77,47	-197 166,55	-83,20

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 831 376,11 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 39 810,47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/12/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement TOTAL				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL				
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
		Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers				
		Autres immos corporelles	1 499			
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau & mobilier informatique					
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL			1 499			
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations	384 990		1 890	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			384 990		1 890	
TOTAL GENERAL			386 489		1 890	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop. TOTAL				
		Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL				
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers				
		Autres immos corporelles	1 499			
	Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL					1 499	
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations			386 880	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières				
TOTAL					386 880	
TOTAL GENERAL					388 379	

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 061	438		1 499
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 061	438		1 499
TOTAL GENERAL		1 061	438		1 499

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Normandie

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

TABLEAU DES FILIALES PARTICIPATIONS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
2HFA - 1 route de Brégadon 56250 LA VRAIE-CROIX - 953958212	1 000		99,00	990	990				-19 632	
FA3H - 1 Route de Brégadon 56250 LA VRAIE-CROIX - 841059082	1 000	-15 771	90,00	900	900			8 400	684	
FA2H - 14 zac de toulan 56190 AMBON - 534606918	8 000	477 149	100,00	8 000	8 000			16 122 557	38 770	
2HDIS - 1 Boulevard de Bretagne 56130 NIVILLAC - 905145942	8 000	-32 916	100,00	8 000	8 000			20 847 991	38 245	
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	29 383	29 383	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques	2 388	2 388	
	Etat & autres	117	117	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	45 742	45 742		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance	652	652		
TOTAUX		78 282	78 282	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

CAPITAUX PROPRES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	100,00	10,00

IN EXTENSO SECAGCommissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	376 000			376 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	1 893	11 849		13 742
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	35 954	225 128		261 082
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	236 977	39 810	236 977	39 810
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	650 824	276 787	236 977	690 634

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (30/09/2023) avant affectations

Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/10/2023)

Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice

Variation du capital

Variation des autres postes

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs

Variations en cours d'exercice

Variation du capital

Variation des primes, réserves, report à nouveau

Variation des "provisions" relevant des capitaux propres

Contreparties de réévaluations

Variations des provisions règlementées et subventions d'équipement

Autres variations

Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO

Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice

Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 736	1 736		
Personnel & comptes rattachés	10 427	10 427		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	9 907	9 907		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	4 725	4 725		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 546	1 546		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	112 401	112 401		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	140 742	140 742		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	6 507
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	702
Dettes fiscales et sociales	17 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER**24 354****IN EXTENSO SECAG**Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

ENGAGEMENTS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 2 391,20 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	43,00 %
Taux d'actualisation	3,20 %
Table de mortalité	INSEE 2024
Départ volontaire à	63 ans
Taux de rotation	1,50 %

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautions, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						

TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						

TOTAL**ENGAGEMENTS REÇUS**

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautions, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						

TOTAL**IN EXTENSO SECAG**

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie

LES EFFECTIFS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

LES EFFECTIFS

	30/09/2024	30/09/2023
Personnel salarié :	1,00	
Ingénieurs et cadres	1,00	
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

IN EXTENSO SECAG

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Normandie



T A L E N Z
Alteis

SARL FA & CO

1 route de bregadon

56250 LA VRAIE-CROIX

COMPTES ANNUELS

Période du 1 octobre 2023 au 30 septembre 2024

certifié conforme à l'original.

TALENZ ALTEIS CONSEIL

18 rue Claude Bloch
14000 CAEN
02.31.46.23.23
caen@talenz-alteis.fr

BILAN - ACTIF

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ACTIF	Valeurs au 30/09/24			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	30/09/23
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 499	1 499		438
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	386 880		386 880	384 990
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	388 379	1 499	386 880	385 428
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	29 383		29 383	18 955
Autres créances (3)	48 247		48 247	4 136
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	366 214		366 214	289 485
Charges constatées d'avance (3)	652		652	649
TOTAL ACTIF CIRCULANT	444 496		444 496	313 225
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	832 875	1 499	831 376	698 653

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

PASSIF	Valeurs au 30/09/24	Valeurs au 30/09/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 376 000)	376 000	376 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	13 742	1 893
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	261 082	35 954
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	39 810	236 977
SITUATION NETTE	690 634	650 824
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	690 634	650 824
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	112 401	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 736	1 923
Dettes fiscales et sociales	26 605	45 907
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	140 742	47 830
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	831 376	698 653
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	140 742	47 830
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTES RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Du 01/10/23 Au 30/09/24	Du 01/10/22 Au 30/09/23	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	305 002	305 887	-885	-0,29
Montant net du chiffre d'affaires	305 002	305 887	-886	-0,29
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	6 600	6 600		
Autres produits	197	9	188	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	311 799	312 496	-698	-0,22
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	13 932	13 535	397	2,93
Impôts, taxes et versements assimilés	3 100	3 358	-259	-7,70
Salaires et traitements	155 721	152 429	3 292	2,16
Charges sociales	87 225	95 703	-8 478	-8,86
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	438	500	-62	-12,33
Autres charges	5	2	4	216,77
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	260 421	265 526	-5 105	-1,92
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	51 377	46 970	4 407	9,38
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
De participation	1 732	200 000	-198 268	-99,13
Autres intérêts et produits assimilés	143		143	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 875	200 000	-198 125	-99,06
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	6 507		6 507	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	6 507		6 507	
RÉSULTAT FINANCIER	-4 632	200 000	-204 632	-102,32
RÉSULTAT COURANT avant impôts	46 745	246 970	-200 225	-81,07
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	669		669	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	669		669	
Charges exceptionnelles				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	669		669	
Impôt sur les bénéfices	7 604	9 993	-2 389	-23,91
TOTAL DES PRODUITS	314 342	512 496	-198 154	-38,66
TOTAL DES CHARGES	274 532	275 519	-987	-0,36
Bénéfice ou Perte	39 810	236 977	-197 167	-83,20

fct

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 831 376,11 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 39 810,47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/12/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES		Terrains				
		Sur sol propre				
		Constructions				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
		Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers				
		Autres immos corporelles		1 499		
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau & mobilier informatique					
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
			TOTAL	1 499		
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations		384 990		1 890
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières				
			TOTAL	384 990		1 890
TOTAL GENERAL				386 489		1 890

CADRE B		IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES		Terrains					
		Sur sol propre					
		Constructions					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers					
		Autres immos corporelles				1 499	
	Matériel de transport						
	Mat. bureau, inform., mobilier						
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
			TOTAL			1 499	
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence					
		Autres participations				386 880	
		Autres titres immobilisés					
		Prêts & autres immob. financières					
			TOTAL			386 880	
TOTAL GENERAL						388 379	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	1 061	438		1 499
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 061	438		1 499
TOTAL GENERAL	1 061	438		1 499

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immobs financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

TABLEAU DES FILIALES PARTICIPATIONS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
2HFA - 1 route de Brégadon 56250 LA VRAIE-CROIX - 953958212	1 000		99,00	990	990				-19 632	
FA3H - 1 Route de Brégadon 56250 LA VRAIE-CROIX - 841059082	1 000	-15 771	90,00	900	900			8 400	684	
FA2H - 14 zac de toullan 56190 AMBON - 534606918	8 000	477 149	100,00	8 000	8 000			16 122 557	38 770	
2HDIS - 1 Boulevard de Bretagne 56130 NIVILLAC - 905145942	8 000	-32 916	100,00	8 000	8 000			20 847 991	38 245	
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
AC I I F IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
AC I I F CIRCULAN I	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	29 383	29 383	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 388	2 388	
	Etat & autres coll. publiques	117	117	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	45 742	45 742		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance	652	652		
TOTAUX		78 282	78 282	
renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

FK

CAPITAUX PROPRES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	100,00	10,00

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	376 000			376 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	1 893	11 849		13 742
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	35 954	225 128		261 082
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	236 977	39 810	236 977	39 810
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	650 824	276 787	236 977	690 634

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (30/09/2023) avant affectations	
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/10/2023)	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	
Variations en cours d'exercice	
Variation du capital	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variations des provisions règlementées et subventions d'équipement	
Autres variations	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	
Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 736	1 736		
Personnel & comptes rattachés	10 427	10 427		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	9 907	9 907		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	4 725	4 725		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 546	1 546		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	112 401	112 401		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	140 742	140 742		

- renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

FA

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	6 507
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	702
Dettes fiscales et sociales	17 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER**24 354**

ENGAGEMENTS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 2 391,20 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	43,00 %
Taux d'actualisation	3,20 %
Table de mortalité	INSEE 2024
Départ volontaire à	63 ans
Taux de rotation	1,50 %

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

LES EFFECTIFS

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

LES EFFECTIFS

	30/09/2024	30/09/2023
Personnel salarié :	1,00	
Ingénieurs et cadres	1,00	
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

FA